

**MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

Service Marchés Publics  
Cité Administrative  
12 rue de la Commune de Paris  
52115 Saint-Dizier CEDEX  
Tél: 0325073146

**RESTAURATION POUR LE FESTIVAL MUSICAL'ETE 2017**

Date et heure limites de réception des offres

**12 avril 2017 à 12 H 00**

**Règlement de la Consultation**

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### SOMMAIRE

<b>ARTICLE PREMIER : OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION</b>	<b>3</b>
1.1 - OBJET DE LA CONSULTATION	3
1.2 - NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE	3
<b>ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION</b>	<b>3</b>
2.1 - DUREE DU MARCHE - DELAIS D'EXECUTION	3
2.2 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES	3
2.4 - MODE DE REGLEMENT DU MARCHE ET MODALITES DE FINANCEMENT	3
<b>ARTICLE 3 : CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 4 : PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES</b>	<b>3</b>
4.1 - DOCUMENTS A PRODUIRE	3
<b>ARTICLE 5 : SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 6 : CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS</b>	<b>5</b>
6.1 – TRANSMISSION SOUS SUPPORT PAPIER	5
6.2 – TRANSMISSION ELECTRONIQUE	5
<b>ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>6</b>
7.1 - DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	6

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### Article premier : Objet et étendue de la consultation

#### 1.1 - Objet de la consultation

La Ville de Saint-Dizier lance une consultation relative à la **restauration des artistes, de techniciens et agents municipaux dans le cadre du festival Musical 'été 2017**

**Lieu(x) d'exécution** : Avenue Belle-Forêt / Marne

#### 1.2 - Nomenclature communautaire

<i>Classification principale</i>
Services de préparation de repas. (553210006)
Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail. (550000000)

### Article 2 : Conditions de la consultation

#### 2.1 - Durée du marché - Délais d'exécution

La prestation se déroulera du mercredi 28 juin 2017 dès 7h00 jusqu'au lundi 03 juillet 2017 midi inclus.

#### 2.2 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **60 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

#### 2.4 - Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de **30 jours** à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Ce contrat prévoit une avance de 10% pour le prestataire.

### Article 3 : Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (R.C.)
- Le présent contrat.
- Le cahier des charges techniques
- Le bordereau des prix unitaires / détail quantitatif estimatif (BPU/DQE)
- Dossier candidature (DC1, DC2, NOTI2)

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr) (référence 1706C)

### Article 4 : Présentation des candidatures et des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

#### 4.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

#### Pièces de la candidature :

Les candidats doivent utiliser **les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)** fournis dans le DCE comprenant :

**Pièces de l'offre :**

Un projet de marché comprenant :

- Le contrat rempli et signé
- Le cahier des charges signé
- Le bordereau des prix unitaires/ détail quantitatif estimatif rempli et signé
- **Une présentation détaillée des menus et produits proposés par le candidat**
- **Une présentation des moyens humains affectés à la mission et des moyens matériels demandés**
- **Une note sur la méthodologie d'intervention et sur la gestion des imprévus**

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant les pièces de la candidature et de l'offre.

## **Article 5 : Sélection des candidatures et jugement des offres**

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

**Garanties et capacités techniques et financières  
Capacités professionnelles**

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
<b>1-Prix des prestations</b> (offre estimative la plus basse/offre analysée) x40	40%
<b>2-Qualité de la prestation et des produits :</b> - diversité des menus et solutions alternatives - qualité des produits proposés dans les menus - niveau de préparation et d'élaboration des plats	30%
<b>3-Moyens et méthodologie :</b> - Equipe mobilisée sur site (planning des présences) - Références dans le domaine de la restauration événementielle - Matériel utilisé - Moyen mis en œuvre pour une gestion optimale des imprévus	30%

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées entre le bordereau des prix unitaires et les autres pièces de l'offre, il ne sera tenu compte que du ou des montants corrigés pour le jugement de la consultation. Toutefois si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

**Négociations éventuelles** : Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. Toutefois, compte tenu des offres reçues et de leur analyse détaillée par le Pouvoir Adjudicateur, celui-ci se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation. Conformément à la spécificité de la procédure adaptée, la négociation au titre du présent marché demeure facultative. En cas de négociation, le pouvoir adjudicateur pourra engager librement toutes les discussions qui lui paraissent utiles avec tout ou partie des candidats, voire avec un seul, en vue d'optimiser la ou les propositions jugées les plus intéressantes. Il se réserve également la possibilité d'écarter de la négociation les candidats ayant remis une offre irrégulière ou inacceptable. Cette négociation pourra, dans le cas le plus simple, se réduire à un échange de mails ou, si nécessaire, donner lieu à une, voire plusieurs rencontres de chacun des candidats invités à négocier, ces rencontres donnant lieu à un relevé des conclusions garant de la traçabilité des échanges intervenus.

Le ou les candidats retenus produisent les certificats et attestations des articles 46-I et 46-II du Code des marchés publics. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

## Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des plis

### 6.1 – Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

<p><u>Offre pour :</u></p> <p style="text-align: center;"><b>Restauration pour le Festival 'Musical' Eté 2017</b></p> <p style="text-align: center;"><b>"NE PAS OUVRIR"</b></p>
---

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

**Ville de Saint-Dizier  
Service des Marchés Publics  
Cité Administrative  
12 rue de la Commune de Paris  
52115 Saint-Dizier Cedex**

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu.

### 6.2 – Transmission électronique

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : [xmarches.fr](http://xmarches.fr) (référence 1706C)

Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les seules extensions de fichiers autorisées sont .doc .xls .pdf .rtf .jpg .jpeg .ppt .dwg. . Les fichiers peuvent être compressés dans un .zip.

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (\*\*) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://www.references.modernisation.gouv.fr>) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

## **Article 7 : Renseignements complémentaires**

### 7.1 - Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à :

**Renseignement(s) administratif(s) :**

Service des Marchés Publics  
Cité Administrative  
52100 Saint-Dizier  
Tel : 03.25.07.31.46 / Fax : 03.25.56.62.92  
Nicolas ADAM  
[marchepublic@mairie-saintdizier.fr](mailto:marchepublic@mairie-saintdizier.fr)

**Renseignement(s) technique(s) :**

Centre culturel "Les Fuseaux"  
Avenue Raoul Laurent  
52100 Saint-Dizier  
Tel : 03.25.07.31.26  
Ilona PIETRZOK  
[ipietrzok@mairie-saintdizier.fr](mailto:ipietrzok@mairie-saintdizier.fr)

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr) (référence 1706C)